

**PDZA de la MRC d'Abitibi**  
**Assemblée publique d'information**  
**Hôtel des Eskers, Amos, le 16 février 2016**  
**Compte rendu – version provisoire**

---

**Présences**

Pierre Gagné	Propriétaire d'une terre
Céline St-Arnaud	Propriétaire d'une terre
Claude Ayotte	Citoyenne et employée de la miellerie
André Labbé	Citoyen
Paul G. Desjardins	La Morandière
Jules Grondin	Berry
Normand Lemieux	Ferme Nodel et UPA, Landrienne
Nancy Marcotte	Les Jardins de la Colonie, La Motte
Sylvie Pomerleau	Ferme Chalpagas, St-Félix-de-Dalquier
Vincent Boisvert	Producteur agricole, Landrienne
Maxime St-Laurent	Ferme Lauka Holstein inc.
Denis Trépanier	Producteur agricole, Trécesson
Alice Chagnon	CLD Abitibi
Laurence Dupuy	MRC d'Abitibi
Mélanie Falardeau	MRC d'Abitibi
Luce Cardinal	AECOM
Julien Rivard	AECOM, consultant

**Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation du portrait et du diagnostic
3. Questions et échanges

**1 Ouverture de l'assemblée**

Mme Mélanie Falardeau ouvre l'assemblée. Elle présente la démarche du plan de développement de la zone agricole (PDZA). L'objectif de l'assemblée est d'informer les participants sur le portrait et le diagnostic de la zone agricole et de permettre aux participants de formuler leurs questions et commentaires.

**2 Présentation du portrait et du diagnostic**

Julien Rivard demande aux participants de se présenter et d'indiquer les préoccupations qui les ont incités à se présenter à la rencontre. Voici les préoccupations exprimées :

- Possibilité de bâtir une maison et avoir une ferme dans la zone agricole alors que la réglementation actuelle l'interdit.
- Comme retraité de l'agriculture, simplement être informée du dossier.

- Savoir ce qui sera présenté pour développer la zone agricole et connaître les priorités des gens.
- Voir ce qui va se passer. Voir quelle est la notion d'aménagement de la portion agricole du territoire
- Voir ce qu'il en est par rapport aux lois, qui sont trop contraignantes et qui devraient être mise à jour (car elles datent) pour refléter la réalité d'aujourd'hui. Voir ce qu'il en est pour améliorer la disponibilité du financement pour les jeunes qui veulent démarrer en agriculture, qui ne peuvent démontrer un historique parce qu'ils démarrent.
- Voir si le PDZA fera en sorte qu'il sera possible de partir de l'agriculture à petite échelle et de construire une maison sur sa terre dans la zone agricole dynamique. Connaître les propositions pour développer davantage l'agriculture sur le territoire.
- Voir comment le PDZA contribuera à poursuivre l'occupation du territoire, tout en souhaitant qu'il soit possible de démarrer une production agricole à petite échelle et de croître au fil du temps.
- Voir si le PDZA contribuera à la conservation des terres agricoles existantes afin de permettre aux agriculteurs d'acquérir des terres.

Une présentation est faite par Julien Rivard. Le document de la présentation est remis aux participants. Les questions et interventions suivantes sont formulées au cours de la présentation.

- Est-ce que le MAPAQ doit approuver le portrait avant qu'il soit disponible en ligne?  
Réponse : les représentants du MAPAQ ont pris connaissance du portrait et ont formulé quelques commentaires, tout en faisant valoir qu'il ne veulent pas s'immiscer dans la démarche.
- **Diapositive 23** (Céréales et oléagineux) : Comment avez-vous approché les agriculteurs pour les différents ateliers thématiques? Réponse : la MRC, en collaboration Mme Chagnon du CLD, a dressé une liste d'agriculteurs en fonction de leur secteur de production. Un effort a été fait pour avoir une diversité de participants aux ateliers. Mme Chagnon a téléphoné à certains agriculteurs afin d'obtenir leur participation. Cependant, lors l'atelier sur les grandes cultures et les légumes, aucun producteur de légumes ne s'est présenté, mais il leur est tout de même possible de formuler leur avis au cours du processus.
- **Diapositive 26** (productions biologiques, sans gluten, sans allergènes) : Concernant l'accréditation pour les produits biologiques, si elle peut s'obtenir rapidement, est-ce le cas si des productions sur les terres voisines peuvent affecter la production biologique ?  
Réponse de l'audience : oui, car il y a généralement des zones tampons entre les différentes terres.
- **Diapositive 28** (mise en marché des petites productions) : Les agriculteurs qui produisent de petits volumes sont à la recherche d'aide pas seulement pour la mise en marché et pour des partenariats, mais aussi pour développer leur production, entre autres de la Financière agricole, pour qu'ils puissent éventuellement produire à plus grande échelle. Certains ont

besoin d'une autorisation pour construire une maison sur leur terre même s'ils sont dans la zone agricole dynamique.

- **Diapositive 30** (protection du territoire agricole) : Ce ne sont pas seulement les agriculteurs en démarrage qui ont de la difficulté à faire approuver leur projet. Par exemple, un producteur souhaite acquérir 10 hectares, mais la CPTAQ ne l'aide pas puisque la superficie est trop petite, et ce, malgré que des propriétaires voisins acceptent de lui louer leurs terres.
- Concernant les gens possédant des terres qu'ils ne cultivent pas, y a-t-il possibilité pour une municipalité d'imposer une taxe foncière plus élevée pour les inciter à les mettre en valeur ? La MRC n'a-t-elle pas le pouvoir de taxation ? Réponse : la MRC s'occupe de l'évaluation foncière et les municipalités ont le pouvoir de taxation. Il est important de les inclure dans le processus. Un participant considère qu'il est important de sensibiliser les municipalités à cette problématique et que le PDZA devrait proposer des mesures pour s'y attaquer.
- Il est souvent difficile de louer des terres pour les cultiver parce que plusieurs propriétaires ne veulent pas s'engager à louer pendant un certain nombre d'années. Selon un participant, la hausse du prix des terres entraînera une hausse de la taxe foncière et incitera les propriétaires non producteurs à les louer.
- **Diapositive 41** (prix des terres) : Des coopératives d'ici et de la région pourraient jouer un rôle important dans l'acquisition de terres qui sont disponibles. Elles pourraient aussi s'associer à d'autres coopératives régionales, comme celle de Mont-Laurier, afin de faciliter les échanges et d'intervenir sur le marché. Cela aiderait à amener des gens de l'extérieur à cultiver les terres de notre territoire.
- Des producteurs de l'extérieur viennent cultiver ici, mais n'habitent pas le territoire, donc ils ne dépensent pas dans la région, ils n'envoient pas d'enfants dans nos écoles. Il est important d'attirer les gens et de les garder. Certains pensent que nous devrions nous centrer sur les gens de notre région au lieu de l'extérieur. La relève doit venir d'ici, la production doit se faire par des gens d'ici. Il faut soutenir des gens d'ici qui souhaitent développer leur entreprise agricole. La relève est difficile dans toutes les régions, mais davantage ici à cause du peu de producteurs.
- Est-ce que le mouvement de banque de terres, qui aide à établir des liens entre la relève et des propriétaires, a été envisagé ? Réponse : oui, mais cela pourrait avoir pour effet d'alerter les gens de l'extérieur, ce qui pourrait aussi avoir un effet négatif.
- Le financement est un enjeu majeur pour la relève, pour les gens qui démarrent, mais aussi pour les producteurs déjà établis. La Financière ne semble pas comprendre que la valeur du fonds de terre ne peut qu'augmenter si les gens sont financés. Ceux qui investissent dans leur entreprise agricole, c'est parce qu'ils croient qu'ils peuvent faire de l'argent. Il faut démontrer à la Financière agricole du Québec le vrai potentiel de nos terres, leur vraie valeur. Financement agricole Canada semble agir de façon un peu différente et mieux prendre en considération le potentiel.
- **Diapositive 47** (légumes) : Est-ce que les gens ont été conscientisés au problème de la cécidomyie, une bestiole qui attaque les crucifères (choux, brocoli...). Le développement de

la culture du canola la favorise beaucoup. Elle est présente dans le sud et elle cause beaucoup de problèmes aux producteurs de légumes. Certains agriculteurs mentionnent que ce n'est pas encore un gros problème ici. Elle est présente, mais en petite quantité dans notre région.

- Il y a un gros problème de mise en marché pour les producteurs de légumes d'ici, pour qui c'est difficile de concurrencer les Sobeys de ce monde.
- **Diapositive 48** (cultures alternatives, incluant le biologique) : Une proposition est faite d'ajouter un enjeu, celui de la recherche : Est-ce que le MAPAQ pourrait financer la recherche dans notre région?
- **Diapositive 55** (financement) : Les institutions financières n'ont pas toutes la même ouverture. Desjardins et la Banque Nationale manquent d'expertise en région. Les dossiers sont souvent étudiés à l'extérieur de la région. Il y a une personne à Malartic qui offre de l'expertise et qui se déplace au besoin, tout comme d'autres personnes de l'extérieur de la région. Il arrive que le financement de projets soit accepté à l'extérieur, mais qu'il soit refusé ici, possiblement parce que le prix des terres n'est pas le même ici (30 000 \$) qu'à Saint-Hyacinthe (150 000 \$).
- Dans le nord de l'Ontario, il existe un fonds de diversification économique du gouvernement ontarien. Des redevances minières et forestières approvisionnent ce fonds et les producteurs agricoles y ont accès pour du financement. Cela pourrait être intéressant pour notre région. La MRC reçoit des montants des redevances sur les ressources naturelles, pourrait-il être utilisé pour les producteurs ?
- Nous devons nous doter d'un plan d'action bien monté et démontrer les besoins de notre territoire. Ainsi, nous pourrions créer un fonds à l'échelle de la MRC pour le développement de l'agriculture. Avec le PDZA, il y aura lieu d'aller cogner aux portes pour obtenir du financement. Le PDZA devra être mis à jour périodiquement.
- **Diapositive 57** (services aux producteurs) : Le vétérinaire pour les chevaux vient du Lac St-Jean. Aussi, s'il y avait un « gros » concessionnaire de machinerie agricole sur le territoire, au lieu de trois, il pourrait probablement fournir à la demande.
- **Diapositive 58** (innovation) : Les centres de recherche et Kapuskasing et de Notre-Dame-du-Nord ont cessé de faire des essais de cultures à la suite des coupes budgétaires. Il pourrait y avoir plus de projets en collaboration avec les universités, il faudrait y avoir plus d'investissements dans la recherche. Des agronomes devraient aller sur le terrain rencontrer les producteurs, discuter avec eux, les motiver, s'informer sur leurs problèmes et leur proposer des stratégies d'amélioration. Il faudrait partir plus de la base et aller vers le haut.
- **Diapositive 59** (étapes à venir) : Il est important que les élus soient conscientisés, car ce sont eux qui devront « pousser » pour le développement et le plan d'action. Cela va devenir leur mandat.

### 3 Questions et échanges

Une feuille est remise aux participants, sur laquelle ils peuvent inscrire leurs priorités (voir en annexe). Les points suivants sont abordés par des participants.

- Le plan d'action va-t-il aider à modifier la réglementation de la CPTAQ pour permettre à des producteurs qui démarrent d'acquérir une terre et de s'y construire? Réponse : Non, par à court terme parce que l'on ne peut espérer un changement à la loi dans l'immédiat. Par contre, on pourrait s'inspirer des actions du PDZA de Brome-Missisquoi qui visent à faciliter les choses pour la relève.
- Le point du diagnostic sur la mise en marché des petites productions sera modifié pour devenir un point sur les petites productions agricoles (moins de 50 000 \$ de ventes). En plus d'aborder la question de la mise en marché, il sera question de leur financement et de la réglementation qui constitue parfois un obstacle à leur développement. Un participant mentionne qu'il faut les aider pour qu'elles puissent passer de petites à plus grosses.
- Un participant fait remarquer que la question de la transformation est peu abordée. Il devrait y avoir plus de transformation ici pour certaines productions. Sinon, il devrait y avoir de l'aide pour le transport, pour un meilleur accès au marché. On peut envisager que de petits producteurs se regroupent pour le transport de leurs produits. Il n'y a pas d'abattoir dans la région, mais ça pourrait être une bonne idée, notamment pour les bisons, que l'on ne peut transporter. Il y a cependant eu des essais et ça n'a pas fonctionné. Aussi le gouvernement n'a pas voulu soutenir la création d'un gros abattoir.
- Quelqu'un fait remarquer que le coût d'un permis gouvernemental dans la transformation peut être prohibitif pour quelqu'un qui démarre très petit.
- Il n'y a pas beaucoup de producteurs agricoles ici ce soir, car par le passé, ils se sont déplacés et rien ne s'est produit. Il faut donc aller voir les agriculteurs pour connaître leur vision.
- Il faut trouver un moyen efficace de mettre les gens en communication entre eux. Mais pour les petites productions agricoles, il est parfois difficile pour les producteurs de se rencontrer parce que certains sont des compétiteurs, tandis que c'est plus facile pour les producteurs de bovins de se rencontrer et de se concerter.
- Pour l'assemblée publique de type plénière, il devra avoir beaucoup de publicité d'effectuée afin de rejoindre le plus grand nombre de personnes possibles, même des non agricoles, et montrer que beaucoup de travail a déjà été effectué.
- Il est important que les élus municipaux soient conscientisés au PDZA, car ils en seront les porteurs du dossier (par la MRC).
- Il n'est jamais trop tard pour mobiliser les agriculteurs. Les objectifs du PDZA peuvent être atteints. Il faudra cependant le mettre à jour régulièrement en fonction de l'évolution de la réalité. Il y a de très belles réussites ailleurs avec des PDZA, cela nous permet de rêver à l'agriculture en nous occupant de l'agriculture.

**ANNEXE**

**PDZA de la MRC d'Abitibi**

16 février 2016

**Priorité 1 :**

---

---

**Priorité 2 :**

---

---

**Priorité 3 :**

---

---

**Autre commentaire**

---

---

---

---

**Si vous envisagez de vous impliquer, indiquez comment**

---

---

---

---

Nom (facultatif) : \_\_\_\_\_